

BAROMETRE

Fréquentation touristique en Hérault

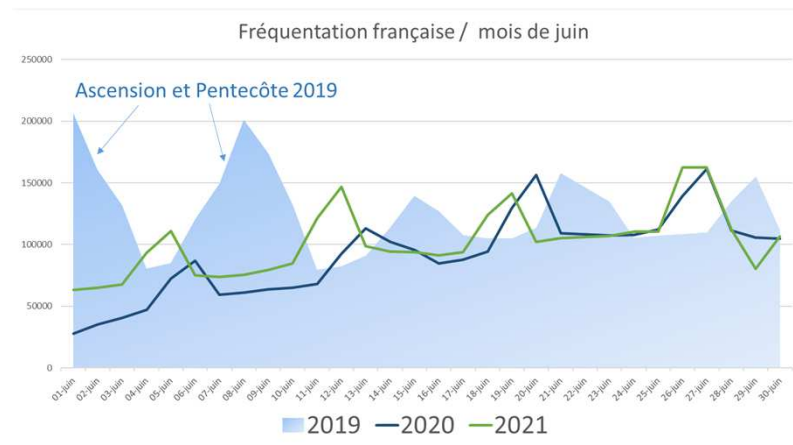
JUIN 2021



JUIN 2021 / Fréquentation globale

4 millions de nuitées touristiques
 -36% par rapport à 2019 (6 millions)
 +19% par rapport à 2020 (3,4 millions)

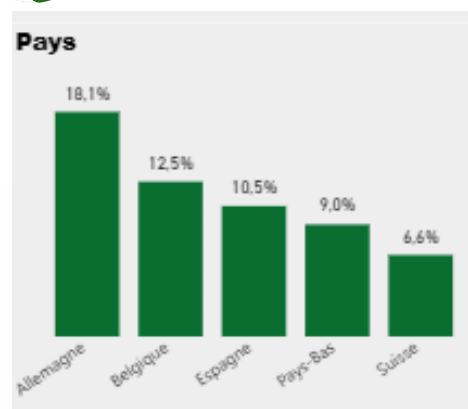
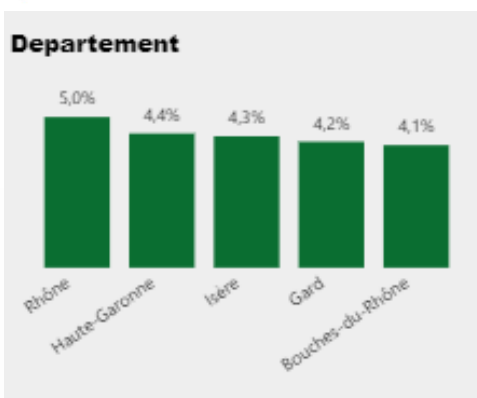
76% de fréquentation française
 24% de fréquentation étrangère
 Pic le 26 juin : 208 000 nuitées



3 millions de nuitées françaises
 (3,7 millions en 2019)



1 million de nuitées étrangères
 (2,5 millions en 2019)



A retenir...

- Juin 2021 enregistre 80% de la fréquentation française de 2019, avec la présence des clientèles traditionnelles de proximité
- Fréquentation étrangère toujours en retrait, mais présence des clientèles allemandes et espagnoles et arrivée des Belges en fin de mois.

Source : Hérault Tourisme / FVT 2021



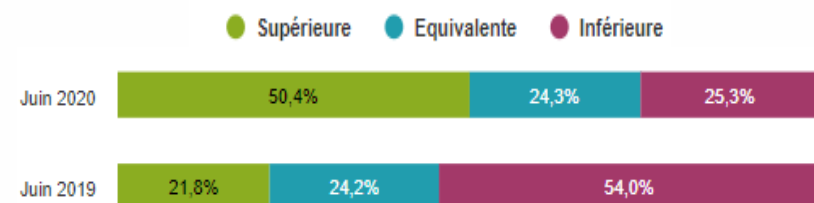
En juin, les professionnels sont confiants pour la saison estivale en Hérault.

Au fil des jours du mois de juin, les restrictions ont été levées et la quasi totalité des établissements touristiques étaient ouverts pour accueillir la clientèle venue découvrir la destination Hérault.

- **La tendance par rapport à juin 2020 :**

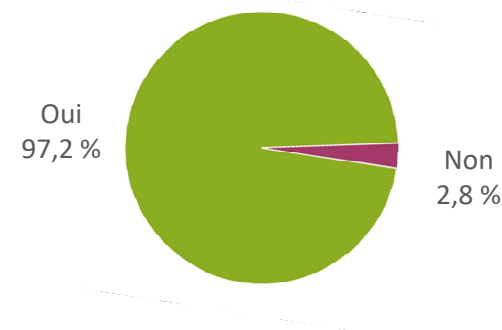
Un professionnel sur deux, tous secteurs confondus, a constaté une fréquentation supérieure à juin 2020, 2 sur 3 dans le secteur de l'hébergement. Les agences immobilières, les résidences de tourisme et les campings tout particulièrement ont fait part d'une fréquentation en nette progression par rapport à la même période l'année dernière. Cette hausse d'activité a été constatée dans les différents destinations touristiques héraultaises, aussi bien en ville qu'en espace rural et sur le littoral.

Comment jugez-vous la fréquentation de juin 2021 par rapport à ... ?



Source : Hérault Tourisme / Enquête de conjoncture

Avez-vous ouvert au cours du mois de Juin ?



- **La tendance par rapport à juin 2019 :**

C'est sans surprise que 54 % des professionnels témoignent d'une fréquentation qui reste inférieure au niveau de 2019. Cette tendance est particulièrement marquée en zone urbaine, où de nombreux événements et manifestations n'ont pas pu avoir lieu.

A noter que le mois de juin 2019 avait bénéficié du pont de Pentecôte et de la fin du pont de l'Ascension, alors qu'il n'y a pas eu de jour férié en juin 2021. Cet effet de calendrier impacte la relance de l'activité touristique et constitue un manque à gagner pour les professionnels du tourisme sur le mois.



• **Clientèles :**

La situation sanitaire continue d'impacter la typologie des clientèles venues consommer la destination Hérault. Ainsi sur le mois de juin, la clientèle française reste majoritaire, avec une part importante de clientèle de proximité.

Certains professionnels, notamment de le secteur des loisirs, ont indiqué le retour timide de petits groupes.

De même pour la clientèle étrangère, les professionnels du tourisme ont ressenti les prémices d'une reprise, avec la présence de touristes belges et allemands.

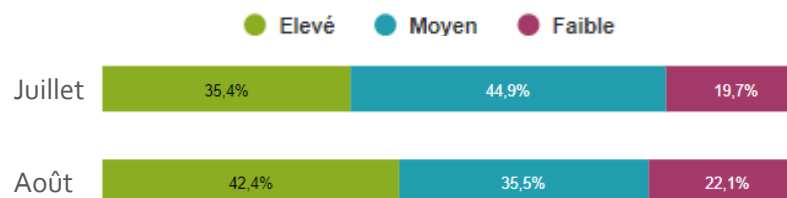
La fréquentation par types de clientèles au cours du mois de juin :

	PLUS	EQUIVALENT	MOINS
Français	60,5%	27,7%	11,7%
Proximité	44,4%	40,3%	15,4%
Individuels	40,5%	39,5%	20,1%
Familles	36,6%	36,9%	26,4%
Groupes	20,2%	27,2%	52,5%
Etrangers	11,6%	15,0%	73,4%

Méthodologie : L'enquête de conjoncture est réalisée mensuellement auprès de 600 professionnels par Hérault Tourisme et ses partenaires, afin de cerner, en temps réel, de la manière la plus fiable et la plus cohérente possible, les tendances de la saison touristique.

Les partenaires d'Hérault Tourisme : Les Offices de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, Béziers Méditerranée, Balaruc-les-Bains, Bassin de Thau, Canal du Midi, Cap d'Agde Méditerranée, Frontignan, Grand Orb, Marseillan et Sète, Bienvenue à la Ferme, la CCI de l'Hérault et le CRTL Occitanie.

Comment jugez-vous le niveau des réservations pour le mois de ... ?



• **Niveau des réservations :**

Même si le niveau de réservation est moins élevé pour juillet que pour août, les professionnels du tourisme héraultais sont confiants quant à la fréquentation à venir pour la saison estivale. Les gestionnaires de campings sont parmi les plus optimistes ; sur juillet ils sont 55% à estimer leur niveau de réservation élevé et 75 % sur le mois d'août.

La tendance à la réservation d'hyper dernière minute est plus que jamais d'actualité car les touristes restent vigilants à l'évolution de contraintes liées à la situation sanitaire.

Source : Hérault Tourisme / Enquête de conjoncture

Rappel du calendrier de la crise sanitaire

- **17 mars** : Entrée en vigueur du confinement en France
- **11 mai** : 1^{ère} phase du déconfinement. Les Français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile
- **2 juin** : 2^{ème} phase du déconfinement • Déplacement libre sur le territoire français sans attestation • Réouverture progressive des campings et hébergements collectifs • Réouverture progressive des restaurants et des bars
- **15 juin** : Déplacement autorisé au sein de l'espace européen - à l'exception de l'Espagne et le Royaume Unis (quatorzaine encore imposée)
- **30 octobre** : Confinement généralisé sur décision gouvernementale. Fermeture obligatoire des commerces non-essentiels Interdiction des déplacements. Retour des attestations de déplacement (sortie autorisée pour 1 heure à une distance maximale de 1 km autour de son lieu de résidence). Contrairement au 1er confinement, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées resteront ouverts. Les stations de ski ne sont pas autorisées à ouvrir les remontées mécaniques
- **15 décembre** : Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain

- **16 janvier** : Mise en place du couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
- **31 janvier** : Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen
- **3 avril – 3 mai** : Confinement pour une durée de quatre semaines ; fermeture des crèches et des écoles avec une rentrée le 26 avril, des collèges et des lycées avec une rentrée le 3 mai ; unification des vacances de printemps pour tout le territoire : toutes les zones seront en vacances à partir du 12 avril pour 2 semaines
- **3 mai** : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement (limite des 10 kms) ; Maintien du couvre-feu entre 19h00 et 06h00
- **19 mai** : réouverture des commerces, restaurants en terrasses, ... avec jauge limitée ; couvre feu repoussé à 21h
- **9 juin** : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés, des restaurants en intérieur, Les flux touristiques seront réouverts en fonction de la situation sanitaire de certains pays hors Union Européenne ; Mise en place du Pass sanitaire
- **30 juin** : Fin du couvre-feu